

N° 2024-14

**SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL**

**Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical**  
**Séance du 14 mai 2024**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20  
NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 14  
NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 18

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mai, sur convocation faite le 07 mai, le Comité Syndical s'est rassemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Lionel PACAUD dans la salle du conseil municipal à Echillais,

Présents titulaires (14) : CANAUD Jeannine, CLOCHARD Roland, COGNE Geneviève, COUESNON Elsa, DBJAY Jean-Pierre, DURIEUX Michel, GAURIER Sylvain, GRIMAUT Wilfried, LOUVRIER Franck, MARTIN Alain, MAUGAN Claude, MAZEDIER Patrick, PACAUD Lionel, VINOT Valérie

Pouvoirs (4) : MORJON Marie Laure à MAZEDIER Patrick, PHILIPPE Jacqueline à CANAUD Jeannine, PRUGNIERES Anne-Cécile à MAUGAN Claude, PERLADE Lydie à DBJAY Jean-Pierre

Excusés (1) : MOSTAFA Samy

Secrétaire de séance : CANAUD Jeannine

---

---

**Elu rapporteur : Monsieur PACAUD – Vice-Président**

**Objet : Tarifs séjours été 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 5211-10, par lequel l'assemblée délibérante est seule compétente pour fixer les tarifs,

Considérant le projet pédagogique de trois séjours à destination des enfants pour l'été 2024,

**Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide de**

- **Fixer les tarifs pour les séjours à destination des enfants pour l'été 2024 de la manière suivante :**

**- Séjour pour les CE1 et CE2 du dimanche 7 au vendredi 12 juillet : 6J/5N à Meschers**

- CAF QF 0 - 760 : 135 €
- CAF QF > à 760 : 195 €
- Autres régimes et hors territoire : 250 €

- Séjour pour les PS/MS du lundi 15 au mardi 16 Juillet : 2J/1N à Meschers
  - CAF QF 0 - 760 : 55 €
  - CAF QF > à 760 : 80 €
  - Autres régimes et hors territoire : 110 €
  
- Séjour pour les GS/CP du mercredi 17 au vendredi 19 juillet : 3J/2N à Meschers
  - CAF QF 0 - 760 : 80 €
  - CAF QF > à 760 : 115 €
  - Autres régimes et hors territoire : 140 €
  
- Séjour pour les CM1/CM2 et 6<sup>ème</sup> du dimanche 21 au vendredi 26 juillet : 6J/5N à Meschers
  - CAF QF 0 - 760 : 135 €
  - CAF QF > à 760 : 195 €
  - Autres régimes et hors territoire : 250 €

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Le Président,

Le Président  
Jean-Pierre DBJAY



Enregistré en sous-préfecture le :  
Sous le n°017-200049625-20240514-2024 \_ 14DE  
Affiché le :  
Certifié exécutoire le :

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat*